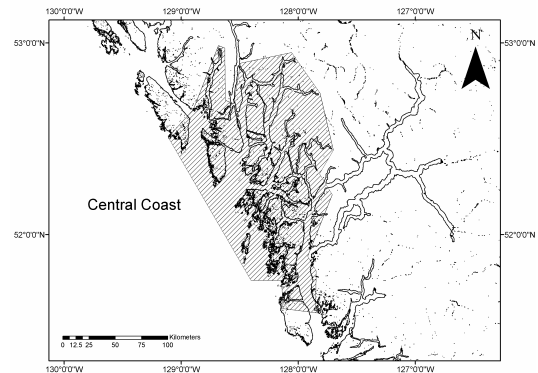




ÉVALUATION DU STOCK DE HARENG DU PACIFIQUE DE LA CÔTE CENTRALE



Source : Pêches et Océans Canada



Contexte

Le hareng du Pacifique est une espèce pélagique présente dans les eaux côtières et hauturières du Pacifique Nord. Son aire de répartition dans l'est du Pacifique s'étend de la Californie jusqu'à la mer de Beaufort. La maturité et le recrutement du hareng chez les reproducteurs surviennent principalement entre l'âge de 2 et 5 ans. Dans cette aire de répartition, l'âge au recrutement tend à augmenter avec la latitude. Le stock de hareng de la côte centrale (CC) est l'un des cinq grands stocks de hareng de la C.-B. La pêche au hareng a débuté dans cette région au début du siècle dernier, surtout pour le marché des poissons appâts, mais elle n'a pris de l'ampleur qu'avec l'expansion de la production de hareng salé à sec, au milieu des années 1930 et avec la pêche minotière menée pendant les années 1940. Le stock a connu un déclin au moment de l'effondrement des stocks côtiers en raison de la surpêche du début des années 1960, ce qui a mené à la fermeture de la pêche minotière commerciale en 1967. Le stock s'est rétabli au milieu des années 1970 en raison de conditions environnementales favorables et d'un faible taux d'exploitation. La pêche au hareng rogué que l'on pratique actuellement a débuté en 1972. Le taux d'exploitation cible du hareng rogué est fixé à 20 % de la biomasse prévue du stock adulte, lorsque celle-ci dépasse suffisamment la biomasse minimale du stock reproducteur (seuil). L'évaluation actuelle indique que la biomasse des harengs adultes prévue est inférieure au seuil (17 600 t).

SOMMAIRE

- On suppose que tous les harengs du Pacifique qui frayent dans la baie Kitasu (zone statistique 6), dans la zone statistique 7 et dans une grande partie de la zone 8 appartiennent à un stock unique de la côte centrale qui migre vers les eaux côtières à la fin de l'automne pour ensuite repartir après le frai, à la fin de mars et au début d'avril.
- En 2007, le total autorisé des captures (TAC) de harengs rogués pêchés à la senne était de 698 tonnes, ou 5 % des prises côtières totales, et les prises validées étaient de 398 tonnes. Aucune pêche au filet maillant n'a été pratiquée dans cette région en 2007.
- La biomasse prévue du stock adulte pour 2008 est de 11 124 tonnes, ce qui est inférieur au seuil (17 600 t) et ne soutiendra pas de pêche commerciale en 2008.

RENSEIGNEMENTS DE BASE

Du milieu des années 1940 jusqu'à la fin des années 1960, on pêchait les harengs pour les transformer en produits de valeur relativement faible, comme la farine de poisson et l'huile. Au début des années 1960, les prises ont augmenté de façon spectaculaire, mais elles n'étaient pas durables. Dès 1965, la surpêche et une succession de faibles classes d'âge, attribuable à de mauvaises conditions environnementales et à une faible biomasse de géniteurs, ont éliminé la plupart des vieux poissons du stock reproducteur. La pêche commerciale s'est ainsi effondrée (fig. 1), et le gouvernement fédéral l'a fermée en 1967 pour permettre au stock de se reconstituer.

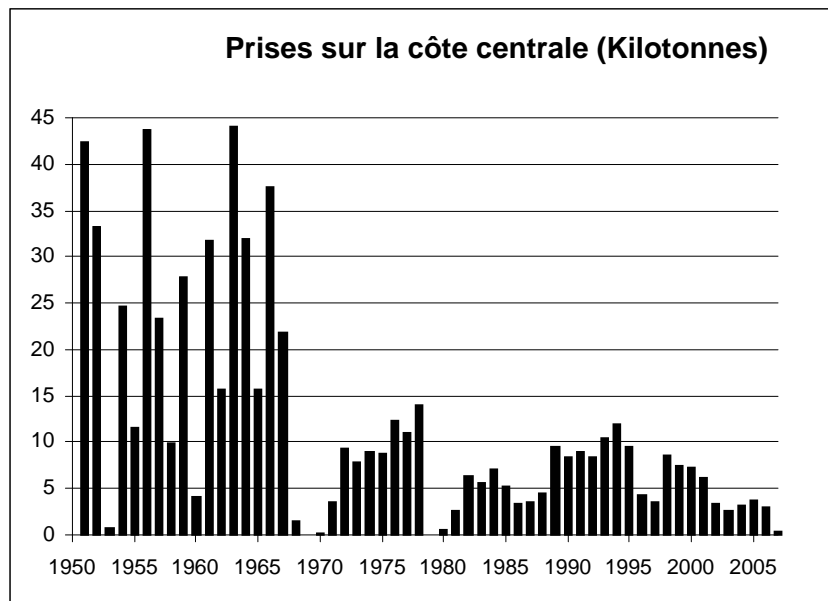


Figure 1 – Prises totales de harengs sur la côte centrale, de 1951 à 2007

Après cette fermeture, une série de classes d'âge plus abondantes que la moyenne a marqué le début des années 1970, ce qui a permis au stock de se reconstituer rapidement et d'offrir de nouvelles possibilités de pêche.

Pendant la fermeture de 1967 à 1973, les petites pêches traditionnelles au hareng (à des fins de subsistance et pour le marché des appâts) se sont poursuivies à l'échelle locale (Hourston, 1980). À cette époque, on s'intéressait de plus en plus à la possibilité de pêcher le hareng rogué et de l'exporter au Japon, où les stocks diminuaient. Une petite pêche expérimentale au hareng rogué a débuté en 1971, puis a rapidement pris de l'expansion jusqu'en 1983, année où l'on a établi des quotas fixes pour régir les prises. Une quantité importante de harengs de la côte centrale sert aussi à la production d'œufs sur varech et à nourrir les Autochtones.

Actuellement, l'objectif de la pêche au hareng consiste à obtenir un produit de haute qualité et de faible volume qui soit rentable et écologiquement durable. On gère la pêche en établissant un quota fixe correspondant à un taux d'exploitation de 20 % de la biomasse prévue du stock adulte. Pour atteindre les objectifs de gestion, la stratégie de pêche comporte aussi un seuil minimum pour la biomasse du stock reproducteur. Si la biomasse prévue est inférieure au seuil de 17 600 t, les gestionnaires ferment la pêche commerciale pour permettre le rétablissement du stock. Une telle stratégie de pêche permet de limiter le nombre d'années de fermeture de la pêche commerciale.

On a ainsi réagi à la réduction de la taille du stock en fermant la pêche sur la CC en 1979. Par la suite, le stock s'est reconstitué pour atteindre un effectif maximal en 1992 et a soutenu des prises de harengs rogués moyennes de 4 585 t au cours de la dernière décennie¹.

Les prises récentes pour ce stock sont les suivantes.

Prises sur la côte centrale (Kt)

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	
6,1	3,3	2,6	3,2	3,8	3,1	0,4	
0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	Allocation relative aux œufs sur varech

ÉVALUATION

L'évaluation de l'abondance pour 2007 est obtenue au moyen du nouveau modèle des prises de hareng par âge. L'analyse est fondée sur la série chronologique de 57 ans de données sur les prises totales, l'abondance des reproducteurs, le poids selon l'âge et la structure par âge; le modèle est ajusté à l'aide d'information sur la ponte totale dérivée des relevés sur le frai. Les prévisions de l'abondance pour la saison à venir sont fondées sur les projections de la biomasse actuelle et en fonction de niveaux moyens de croissance et de mortalité naturelle.

Les évaluations des stocks de hareng sont fondées sur des données provenant d'échantillons biologiques que l'on utilise pour établir la composition par âge et le poids moyen selon l'âge de la population, des données sur les prises historiques ainsi qu'une évaluation de la répartition et de l'intensité de la ponte dans la zone couverte par l'évaluation du stock. Avant l'évaluation de 2002, la biomasse des harengs adultes avant la pêche était estimée à l'aide de deux modèles : un modèle structuré par âge et un modèle des échappées. Pour la présente évaluation, seul le modèle structuré par âge a été utilisé, car il constitue le meilleur moyen pour estimer de l'abondance du stock (Schweigert et Haist, 2007).

L'évaluation indique que l'abondance de la population de hareng de la région de la côte centrale a augmenté de 1996 à 2000, puis a diminué de façon régulière jusqu'en 2007 (fig. 2). En 2007, la biomasse avant la pêche pour la région était estimée à 11 200 t, ce qui représente une baisse de 6 300 t ou de 36 % par rapport au niveau de 2006. Au cours de la dernière décennie, sept classes d'âge ont été dans la moyenne ou supérieures à celle-ci. Les classes d'âge de 2000 et de 2002 ont été bonnes tandis que celles de 1998, de 2003 et de 2004 l'étaient peu. La classe d'âge de 2002 était abondante, représentant 37 % de l'ensemble des reproducteurs en migration, tandis que celle de 2000 représentait à elle seule un autre 9 % de la biomasse reproductrice. Les classes d'âge de 2003 et de 2004 (recrutement) ont été faibles, représentant 14 et 30 % du nombre de reproducteurs en migration en 2007 respectivement.

Comme c'est le cas pour les autres régions, la prévision du recrutement demeure un défi important. Pour l'évaluation de 2008, on suppose un recrutement faible.

¹ À l'exclusion des années où les pêches commerciales ont été fermées. Seuls des rapports anecdotiques de pêches à des fins alimentaires, sociales et cérémonielles sont disponibles; ils ne sont pas inclus dans le présent document. L'allocation relative aux œufs sur varech (tonnes courtes) se rapporte aux poissons vivants retenus pour l'élaboration de produits.

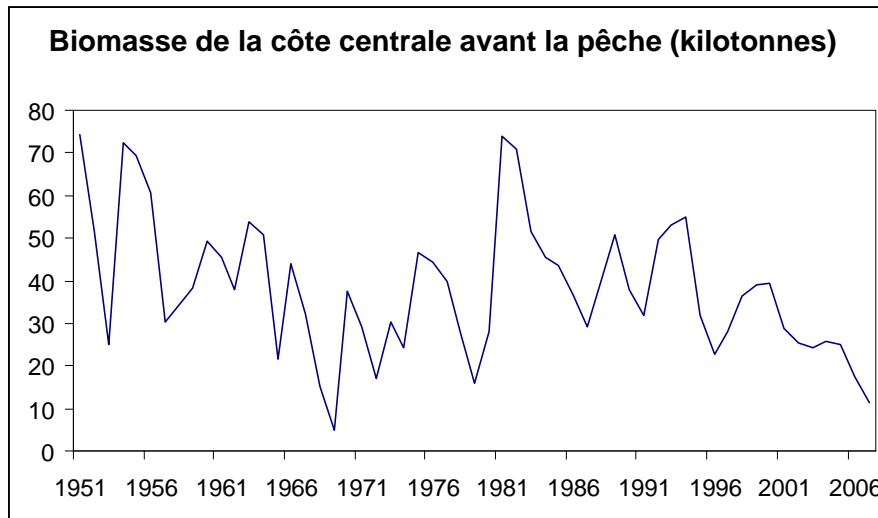


Figure 2 – Biomasse estimée de harengs adultes avant la pêche, de 1951 à 2007

CONCLUSIONS ET AVIS

Les stocks de hareng sont gérés en fonction d'un taux d'exploitation fixe de 20 % et d'un seuil. Une règle de décision adoptée par les gestionnaires prévoit la fermeture de toutes les pêches commerciales lorsqu'un stock inférieur au seuil est prévu. Les seuils sont fixés à 25 % de l'estimation de la biomasse moyenne du stock adulte non pêché.

Sur la côte centrale, on a adopté une hypothèse de recrutement faible pour 2008, laquelle donne une biomasse prévue avant la saison de pêche de 11 124 t. En conséquence, aucune pêche commerciale n'est prévue en 2008.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

Comme les facteurs qui influent sur le recrutement dans ce stock restent largement méconnus, il est difficile de prévoir comment il évoluera. Cependant, la santé du stock est en corrélation directe avec le recrutement des classes d'âge abondantes, et celles-ci ont été observées à des intervalles réguliers au cours des deux dernières décennies. La faible abondance des classes d'âge de 1998, de 2003 et de 2004 a contribué au déclin de l'abondance des dernières années.

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS

Hourston, A.S. 1980. The decline and recovery of Canada's Pacific herring stocks. Rapp. p.-v. réün. Cons. int. explor. mer, 177 : 143-153.

Schweigert, J.F. et V. Haist. 2008. Évaluation de 2007 des stocks de hareng de la Colombie-Britannique et prévisions des prises en 2008. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Doc. de rech. 2008/011 : 59 p.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Communiquez avec : Jake Schweigert
Station biologique du Pacifique
Nanaimo, C.-B.
V9T 6N7

Téléphone : (250) 756-7203
Télécopieur : (250) 756-7138
Courriel : Jake.Schweigert@dfo-mpo.gc.ca

Ce rapport est disponible auprès du :

Comité d'examen des évaluations scientifiques du Pacifique
Région du Pacifique
Pêches et Océans Canada
Station biologique du Pacifique
Nanaimo, C.-B. V9T 6N7

Téléphone : (250) 756-7208
Télécopieur : (250) 756-7209
Courriel : psarc@pac.dfo-mpo.gc.ca
Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas

ISSN 1480-4921 (imprimé)
© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2008

*An English version is available upon request at the above
address.*



LA PRÉSENTE PUBLICATION DOIT ÊTRE CITÉE COMME SUIT :

MPO, 2008. Évaluation du stock du hareng du Pacifique de la côte centrale. Secr. can.de
consult. sci. du MPO, Avis sci. 2008/010.